



ASSOCIATION DU BADMINTON DE GENILAC
ABG 42 « Les as du volant »
Saison 2016-2017

PREAMBULE :

L'ABG42 est affilié à la Fédération Française de Badminton FFBaD

Les dirigeants librement élus sont **bénévoles**. Assemblée Générale 2015-2016 le jeudi 22 septembre 20h (lieu à confirmer). Les nouveaux adhérents sont invités, mais ne pourront pas prendre part aux votes.

Notre association est **ouverte à tous** : jeunes ou moins jeunes, débutants et confirmés, loisirs et compétiteurs.

LES ADHERENTS DE L'ABG42 S'ENGAGENT A :

- **Participer à la mise en place et au rangement des installations (filets et poteaux)**
- **Respecter son partenaire et faire preuve de Fair-play en match**
- **Libérer le terrain au plus tôt quand il y a affluence et à changer de partenaire et d'adversaires**
- **Accepter un partenaire ou un adversaire qui n'a pas son niveau**
- **Respecter la structure sportive dans laquelle nous sommes accueillis, ainsi que le matériel (poteaux, filets, raquettes de prêt, volants, etc.)**

LIEU :

Salle omnisports de Genilac « **LE FELOIN** », allée des Bourdonnes, 42800 Genilac

HORAIRES :

- le mardi de **19H00 à 20H30**.

Responsables : Virginie Muller et Rodolphe Odouard

- le mardi de **20H30 à 22H30**.

Responsables : Virginie Muller et Guillaume Vigne

- le mercredi de **18H00 à 19H00** (plage réservée aux jeunes de 10 à 15 ans)

Responsable : à confirmer

- le mercredi de **19H00 à 21H00**.

Responsables : Cyrille Vandapel, Michaël Vial

- **NOUVEAU : le vendredi de 18H30 à 20H30**.

Responsables : à confirmer

- le vendredi de **20H30 à 22H30**.

Responsables : Serge Crozier et Patrick Thizy

De plus, nous proposons à tous nos adhérents (quelle que soit leur plage horaire) une session de regroupement un dimanche par mois de 10h à 12h (sauf indisponibilité gymnase). Les dates seront mises en ligne sur notre site internet : www.abg42.fr dès qu'elles seront connues.

La salle ne disposant que de quatre terrains le nombre de licenciés est limité : seules 24 inscriptions sont prises pour les plages « adultes », et 16 pour la plage « jeunes ».

Début des séances **le dimanche 4 septembre de 10h à 12h**, puis le mardi 6 septembre à 19h.

TARIFS :

- Adultes à partir de 16 ans : **90 EUROS**.
- Jeunes de 10 à 15 ans : **72 EUROS** avec encadrement.
- Si plusieurs personnes de la même famille, un tarif préférentiel sera appliqué : **80 EUROS**.

PIECES A FOURNIR:

- Certificat médical type **obligatoire** dès la première séance (en annexe, et en téléchargement sur notre site internet). Nous vous rappelons que l'objectif de ce certificat est de vous assurer que vous êtes en capacité physique de pratiquer le badminton en toute sécurité. **Ainsi, tout adhérent n'ayant pas fourni ce document au 1^{er} octobre se verra refuser l'accès au gymnase.**
- Une adresse email **obligatoire**: cela facilite la tâche du bureau et vous permet d'être au courant de la vie de l'association en permanence.

LA COMPETITION :

Notre club prend part à trois compétitions départementales par équipe : le championnat **Interclubs** (une équipe en D1, une autre en D2) et la **CUP42**. Le championnat Interclubs consiste en 8 à 10 rencontres dans l'année (un soir dans la semaine) avec simple, double et mixte; même principe pour la CUP42 mais exclusivement masculine (simple et double). Si vous êtes intéressés par l'une ou l'autre compétition, contactez notre responsable: Guillaume Vigne.

Chaque adhérent a la possibilité de s'inscrire en Interclub ou en Cup42, quel que soit son niveau. Cependant, afin de respecter les règles établies par le Comité de la Loire de Badminton, le Bureau de l'ABG42 reste seul décideur de l'équipe dans laquelle l'adhérent jouera. De plus, afin d'assurer la pérennité de nos équipes , **le Bureau de l'ABG42 se réserve le droit de refuser l'engagement de tout joueur, qui, par ses agissements et son attitude, compromettrait la bonne ambiance qui y règne.**

D'autre part, il est proposé tout au long de l'année des **tournois individuels** dans la Loire et alentours. Le calendrier prévisionnel est en cours de construction, et vous sera communiqué dès que possible. Visitez régulièrement notre site internet, les inscriptions s'y déroulent **exclusivement**. En cas de souci, rapprochez-vous d'un responsable de plage.

Tous les tournois individuels adultes sont **payants**. L'ABG42 avance le total des inscriptions. Ensuite, chaque compétiteur concerné rembourse l'ABG42. Toutefois, notre association participe à ces frais d'inscription : ainsi, les 5 premiers tournois que vous ferez dans la saison ne vous coûteront que 5€. A partir du 6^{ème}, ces frais sont entièrement à votre charge.

Pour tous nos jeunes adhérents susceptibles de participer aux TDJ (tournoi départemental « jeunes »), soit jusqu'à 16 ans, les frais d'inscription liés à ces TDJ sont intégralement pris en charge par l'ABG42.

ORGANISATION D'EVENEMENTS :

Chaque saison, l'ABG42 organise un certain nombre de manifestations. Vous pouvez d'ors et déjà noter dans vos tablettes

- Le samedi 1er octobre : organisation du Tournoi Départemental Jeune
- les **25 et 26 février 2017** : organisation de notre 8^{ème} Tournoi de Double, le Geni'Bad42 !
- Début juillet : le 3ème Badbecue, tournoi amical de double mixte.

A chaque fois, c'est une grosse organisation, et chaque adhérent sera sollicité pour donner la main.

IMPORTANT :

- Les raquettes seront prêtées en début de saison. Nous sommes en partenariat avec l'Atelier Sportif (2 Rue de la Terrasse, 42100 Saint-Étienne, tél : 04 77 25 24 85) , magasin spécialisé badminton/tennis/ski. Jacques Soulas sera parmi nous sur un soir d'entraînement fin septembre. Il viendra avec des raquettes, des vêtements et des chaussures.
- **Rappel** : depuis la saison passée, seuls des volants en plastique seront fournis par l'ABG42 pour les entraînements. Les volants en plume ne seront fournis par le club que pour les rencontres par équipe. En effet, le coût très important de ceux-ci (en augmentation chaque année) nous a obligé à revoir leur mise à dispositions. **Ainsi, que ce soit pour les entraînements ou pour les compétitions individuelles, les volants sont à la charge de l'adhérent.** Nous leur proposons à cet effet d'acheter auprès du club des tubes de volants à tarif préférentiel :8€ au lieu de 16€.
- Les chaussures de sport, réservées à la pratique du badminton, seront de préférence avec semelles de couleur claire pour éviter les traces sur le sol. Voir règlement interne de la salle
- Se garer uniquement au **parking du bas**, et non pas sur les places réservées aux handicapés ou l'accès pompier. Les amendes sont désormais régulières !

L'OCALE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'ABG42 adhère à l'OCALE. Il s'agit de l'Organisme pour la Culture, l'Animation, les Loisirs et l'Education. C'est une association basée à la maison des Bourdonnes à Genilac, qui s'occupe d'animer le village (organisation des fêtes : carnaval, fête de la musique, fête du 14 juillet, vide-grenier, marché de Noël), qui gère la Saison Culturelle. Elle gère les Centres de Vacances (petites et grandes vacances), ainsi que l'accueil du mercredi pour les jeunes. Et elle gère également directement certaines activités : cours de guitare, de peinture, gym enfant, tarot, etc.

C'est une très grosse association, qui a besoin de bras. Vous serez sollicités pour donner un coup de main afin d'animer Genilac. Certes, c'est une contrainte. Mais en contrepartie, vous serez sûr de passer un bon moment !

CONTACTER LE CLUB :

- **Siège social** : chez Michaël Vial, 51, rue des fossés, 42800 Genilac.
- Téléphones des **responsables de plages** et des **membres du bureau**:
Philippe Carle (responsable communication) : 06 34 49 10 06
Serge Crozier (responsable du vendredi 20h30): 06 22 71 39 70
Mireille Delporte (vice-trésorière) : 07 86 72 69 38
Clémence Martin (vice-secrétaire) : 06 79 73 48 93
Stéphane Muller (vice-président): 06 74 85 58 80
Virginie Muller (secrétaire et responsable du mardi): 06 72 70 47 92
Rodolphe Odouard (responsable du mardi): 06 17 71 89 68
Patrick Thizy (responsable du vendredi 20h30): 06 03 79 34 78
Cyrille Vandapel (responsable du mercredi « adulte »): 06 11 63 65 21
Michaël Vial (président et responsable du mercredi « adulte »): 06 14 39 14 01
Guillaume Vigne (responsable du mardi): 06 01 04 78 60
- **Site internet** : www.abg42.fr
- **Courriel** : contact@abg42.fr